



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E72476

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/12/1994
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/12/1994
500 000

Raison sociale : SIEREC
5 AVENUE DE COPENHAGUE
ZI STE GENEVIEVE
95380 LOUVRES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 2007B00597

Téléphone : 01 34 68 42 40
Portable :

Fax : 01 34 68 69 91

Siret : 399 176 858 00047

Site Internet :
E-mail : sierec@sierec.fr

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 55 2047 0

Responsabilité légale :
LOUPMON DANIEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5574008204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5574008204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 16 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	22/06/2020
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/06/2020
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	31/03/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.